



WWW.ANFH.FR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse :
Press & Vous
ANFH - Kristel Hamon
T. 01 44 75 12 95
k.hamon@anhf.fr

A Paris
17 juin 2015

ANFH
265, rue de Charenton
75012 Paris
Tél. : 01 44 75 12 95
k.hamon@anhf.fr

Formation dans la fonction publique hospitalière : chiffres 2014, projet stratégique 2016-2019 et palmarès du Prix ANFH

Rapport d'activité de l'ANFH

L'OPCA de la fonction publique hospitalière (Association Nationale pour la Formation permanente des personnels Hospitaliers, ANFH) a tenu le mercredi 17 juin son assemblée générale annuelle, instance qui approuve le rapport d'activité de l'OPCA. En 2014, l'ANFH a financé :

- **+ d'1 millions de départs en formation** (dans le cadre du plan de formation des établissements adhérents)
- **+ de 18 000 Etudes promotionnelles** (formations diplômantes et qualifiantes)
- **+ 3 280 Congés de formation professionnelle (CFP)** en cours.
- **+ 29 000 programmes de DPC médical** (contre 18 623 en 2013)

L'ANFH a collecté + de 781 millions € en 2014.

Cela permet à la fonction publique hospitalière d'obtenir un **taux d'accès à la formation important : 57,6 %** (+ un point par rapport à 2013) des agents sont partis au moins une fois en formation en 2014.

Projet stratégique 2016-2019

Les administrateurs ont également approuvé le projet stratégique de l'Association pour la période 2016-2019.

Trois axes déterminent les priorités de l'OPCA :

[se former | se réaliser] soutien à l'évolution des compétences pour tous les agents, développement de la certification, des parcours qualifiants et de la promotion professionnelle.

[anticiper | soutenir] renforcement de l'articulation de la formation avec les stratégies d'établissements de la fonction publique hospitalière

[connecter | partager] multiplication des points d'accès à la formation et à nos services pour les agents et les établissements de la fonction publique hospitalière.

Palmarès du prix ANFH 2015

Comme il est désormais de tradition, le palmarès du Prix ANFH 2015 a été dévoilé en marge de l'Assemblée générale.

Grand Prix : **Centre hospitalier Saint Cyr Mont d'or** pour son action « transmettre son savoir en psychiatrie par le tutorat avec des seniors pairs ». Il s'agit d'une action de formation destinée aux jeunes IDE qui prennent leurs fonctions dans cet établissement psychiatrique. Le dispositif de formation prévoit un temps d'accueil, un parcours modulaire de formation et du tutorat assurés par les professionnels en seconde partie de carrière.

Sont également lauréats en 2015 :

Catégorie compétences médico-sociales et sociales : CH le Mans et CHS de la Sarthe pour l'action « formation à la prise en charge des troubles psycho-comportementaux chez la personne âgée en institution ».

Catégorie DPC médical et paramédical : CHU de Bordeaux, pour l'action « la visio-conférence comme outil d'apprentissage à la lecture critique d'articles scientifiques pour les paramédicaux : une expérimentation de DPC au CHU de Bordeaux ».

Catégorie amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge des patients : L'hôpital de la corniche angevine pour son action de formation « soigner dans une atmosphère d'humanité : élargissons nos horizons, raisonnement clinique à l'HCA ».

Catégorie management et organisation du travail : CH de Ravenel pour la formation « la place des agents des services hospitaliers qualifiés au CH de Ravenel ». Ce prix a été remis par Roland Ollivier, directeur de l'Institut du management de l'EHESP.

Les représentants de l'établissement lauréat du Grand prix sont repartis avec une dotation de 4000 euros et ceux des autres catégories de 2000 euros chacun.

L'ANFH en bref -

www.anfh.fr / [twitter : ANFH](#) / [You tube : ANFHfilm](#)

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) est agréée par le **ministère de la Santé** pour **collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation** (2,1% de la masse salariale), du **Congé de formation professionnelle** (CFP), du **congé pour VAE et du congé pour Bilan de compétences** (0,2% de la masse salariale), **des études promotionnelles** (0,6% depuis 2009) et de la **formation professionnelle des travailleurs handicapés** pris en charge par les ESAT (4,8%). Depuis janvier 2013, l'Association collecte aussi les fonds consacrés au financement du Développement professionnel continu (DPC) médical.

En complément de la gestion des fonds, l'ANFH offre à ses adhérents un ensemble de **services** visant à les **accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers** : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication...

Reposant sur trois valeurs structurantes **-paritarisme, solidarité et proximité-** 26 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour **l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents** employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus de 800 000 personnes exerçant environ 200 métiers.